

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal, tenue le **16^e** jour du mois d'**octobre** de l'an **2023**, à **16 h 30**, au bureau municipal, situé au 85, rue Desrivières, à laquelle sont présents :

Présences : M. Philippe Pagé, maire
M. Enzo Marceau, conseiller
Mme Christiane Bonneau, conseillère
Mme Martine Lanctôt, conseillère
M. Joël Nadeau, conseiller

Absences : M. Pierre Bellerose, conseiller
M. Adrien Beaudoin, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Philippe Pagé, maire, constate le quorum à 16 h 40 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Julie Vaillancourt, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2023-10-208

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé Enzo Marceau

Appuyé par Martine Lanctôt

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Première période de questions des citoyennes et citoyens
4. Octroi du contrat 2023-2026 pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver de la Municipalité du canton de Saint-Camille
5. Octroi du contrat 2023-2026 pour l'entretien et le déneigement des rues et stationnements du village de la Municipalité du canton de Saint-Camille
6. Octroi d'un contrat pour le changement d'un ponceau dans le chemin Audy
7. Seconde période de questions des citoyennes et citoyens
8. Levée de la séance

ADOPTÉE

3 PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne présente.

2023-10-209

4 **OCTROI DU CONTRAT 2023-2026 POUR L'ENTRETIEN ET LE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS D'HIVER DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, à la suite d'un processus d'appel d'offres public sur SEAO pour le contrat 2023-2026 d'entretien et de déneigement des chemins d'hiver de la Municipalité du canton de Saint-Camille, n'a reçu qu'une (1) seule soumission;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc. est le seul soumissionnaire conforme;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Joël Nadeau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité octroie le contrat pour l'entretien et le déneigement des chemins d'hiver de la Municipalité du canton de Saint-Camille aux Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc. au montant de cinq cent trente-cinq mille sept cent neuf dollars et six sous (535 709,06 \$), taxes incluses, pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

QUE la directrice générale et greffière trésorière soit autorisée à signer le contrat avec l'entreprise.

ADOPTÉE

2023-10-210

5 **OCTROI DU CONTRAT 2023-2026 POUR L'ENTRETIEN ET LE DÉNEIGEMENT DES RUES ET STATIONNEMENTS DU VILLAGE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, à la suite d'un processus de demande de prix auprès de plusieurs soumissionnaires pour le contrat d'entretien et de déneigement des stationnements et rues du village de la Municipalité du canton de Saint-Camille, n'a reçu qu'une (1) seule soumission;

CONSIDÉRANT QUE les Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc. est le seul soumissionnaire conforme;

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Martine Lanctôt

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la Municipalité octroie le contrat pour l'entretien et le déneigement des stationnements et rues du village de la Municipalité du canton de Saint-Camille aux Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc. au montant de trente-trois mille vingt-sept dollars et soixante-dix sous (33 027,70 \$), taxes incluses, pour les saisons 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026.

ADOPTÉE

2023-10-211

6 OCTROI DU CONTRAT POUR LE CHANGEMENT D'UN PONCEAU DANS LE CHEMIN AUDY

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé en demande de prix pour le remplacement d'un ponceau sur le Chemin Audy;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu qu'une seule soumission par les Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc. au coût de six mille huit cent un dollars et quatre-vingt-dix sous (6 801,90 \$), taxes en sus;

Il est proposé par Christiane Bonneau

Appuyé par Joël Nadeau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le contrat pour le changement d'un ponceau dans le chemin Audy soit octroyé aux Entreprises François Grimard 9197-2596 Québec inc.

QUE le coût des travaux soit de six mille huit cent un dollars et quatre-vingt-dix sous (6 801,90 \$), taxes en sus.

ADOPTÉE

7 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Aucune personne présente.

2023-10-212

13 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Enzo Marceau

Appuyé par Christiane Bonneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE la présente séance soit levée à 16 h 45.

ADOPTÉE

Philippe Pagé
Maire

Julie Vaillancourt
**Directrice générale et greffière-
trésorière**

Je, Philippe Pagé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Philippe Pagé
Maire